NAO CEBPL 2027 :

ALLER PLUS LOIN POUR TOUS LES SALARIÉS

L'UNSA CAISSE D'ÉPARGNE a fait le choix de la responsabilité en signant l'accord NAO de branche. :

1,6% d'AG avec un plancher de 600 euros

Cette signature sécurise un socle pour tous les salariés…. Mais ne suffit pas !

Face à la hausse du coût de la vie, **la Direction doit reconnaître votre engagement quotidien.**

Aujourd'hui, nous demandons des mesures complémentaires fortes adaptées aux réalités de la CEBPL et qui permettent de :

Mieux partager les résultats de l'entreprise et préserver le pouvoir d'achat de tous.

- Revalorisation de l'augmentation générale afin de s'aligner au taux de l'inflation de 3% et obtention de **1 000 €** de prime carburant
- 3000 euros de PPV pour tous
- Supplément d'intéressement…….

Valoriser les parcours et l'expérience

Revalorisation des minimas de rémunération à l'embauche, et selon l'ancienneté, pour l'ensemble des salariés.

Renforcer les avantages sociaux

- Augmentation de la prise en charge de l'employeur pour la mutuelle, les titres-restaurant, les CESU
- Réflexion sur les avantages bancaires
- Majoration de la prime de fin de carrière

Améliorer la qualité de vie au travail

- Augmentation des indemnités de déplacement
- Ouverture du télétravail à la BDD ….

Votre engagement fait la performance de la CEBPL.
Exigeons un juste retour pour toutes et tous !
Nos demandes détaillées ICI

Vos représentants au CSE : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Laurent CORBE, Marie-Laure CRENN, Arnaud LE POGAM, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT.

ur nous contacter : bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net
Sur internet Syndicat Unifié-UNSA

Pour télécharger notre application, Flashez ce QR Code